DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260408-2026_024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 24 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation :02/04/2026
Date de publication : 10/04/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Maryam ABOU-MERHI, Bénédicte RUISSEAU, Jérôme PICARD, Clément ROUSSEAUX, Thomas DUBOIS, Sophie RIBAULT, Martine SALLARD, Jean-Yves ANGER, Gérard TARDIF, Anne JACQUEMAIRE

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Claire PEYROTTES (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Jérémy FRANCOIS (pouvoir à Sophie RIBAULT), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Gérard TARDIF)

SECRETAIRE DE SEANCE : Eric YGER

<< >>

AFFAIRE 2026.024 : CREATION, SUPPRESSION D'EMPLOIS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L.311-1, L.313-1, L.313-3 et L.332-14
Compte tenu :
- de l'obtention de 3 avancements de grade
-de plusieurs départs de la collectivité (mutation, retraite)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
A L'UNANIMITE
CREE un emploi permanent d'Assistant de conservation du patrimoine principal de 1e classe.
SUPPRIME un emploi permanent d'Assistant de conservation du patrimoine principal de 2e classe.
CREE un emploi permanent d'Adjoint administratif principal de 1e classe.
SUPPRIME un emploi permanent d'Adjoint administratif principal de 2e classe.
CREE un emploi permanent d'Adjoint technique principal de 1e classe.
SUPPRIME un emploi permanent d'Adjoint technique principal de 2e classe.
SUPPRIME un emploi d'Agent de maîtrise.
SUPPRIME un emploi d'Adjoint d'animation.
MODIFIE le tableau des effectifs de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260408-2026_024-DE

FONCTIONNAIRES

		Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Temps Complet	Temps Non Complet	Total temps de travail
Directeur général des services	A	1	1	1		1
Filière Administrative						
Rédacteur principal de 1e classe	B	1	1	1		1
Rédacteur principal de 2e classe	B	1	1	1		1
Adjoint administratif principal de 1e classe	C	3	2	2		2
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	1	1		1	0.8
Filière Technique						
Ingénieur principal	A	1	1	1		1
Agent de maîtrise	C	2	1	1		1
Adjoint technique principal de 1e classe	C	7	6	6	0	6
Adjoint technique principal de 2e classe	C	1	1	1	0	1
Adjoint technique	C	9	9	9		9
Filière médico-sociale						
ATSEM principal de 1e classe	C	2	2	2		2
ATSEM principal de 2e classe	C	1	1	1		1
Filière Culturelle						
Assistant de conservation principal de 1e classe	B	1	1	1		1
Filière Animation						
Animateur principal de 2e classe	B	1	0	0		0
Adjoint d'animation principal de 1e classe	C	1	1		1	0.8
Adjoint d'animation	C	4	2	2		2
TOTAL		**37**	**31**	**29**	**2**	**30.6**

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260408-2026_024-DE

CONTRACTUELS

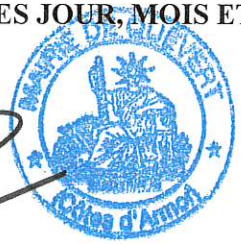
Emploi ou grade	**Motif du contrat**	**catégorie**	**Temps Complet**	**Temps Non Complet**	**Total temps travail en ETP**
Services enfance-jeunesse					
Animateur	CDD	B	1		1
Adjoint d'animation	CDI	C	1		1
Adjoint d'animation	CDD	C	1	3	3.14
Services techniques					
Adjoint technique	Apprenti	C	1		1
Adjoint technique	cdd	C	3		3

TOTAL	*10 agents*		7	3	**9.14**

Effectifs budgétaires	**Effectifs pourvus**	**Temps Complet**	**Temps Non Complet**	**Total temps de travail en ETP**
47	41	36	5	**39.74**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ



Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260408-2026_024-DE